

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 20 août 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Est absente :

Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cas particuliers
3. Resurfaçage Route des Lacs et rapiéçage différents endroits de la municipalité
4. Soumissions glissières de sécurité
5. UTA Saint-Élie
6. Compensation Maisons Fleuries
7. Affaires nouvelles
8. Période de questions
9. Période de suggestions
10. Clôture de la séance

RÉS. 2012-08-216 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Cinq personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention.

RÉS. 2012-08-217 CONTRAT RESURFAÇAGE ET RAPIÉÇAGE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accuse réception des soumissions suivantes concernant le resurfaçage et le rapiéçage à Saint-Élie-de-Caxton selon l'appel d'offres 2012-117 :

Construction et Pavage Boisvert	419 762.00 \$
Constructions et Pavages Continental Div. DJL	423 663.91 \$
Construction et Pavage Portneuf	440 576.15 \$
Maskimo Construction Inc.	442 784.94 \$
Pagé Construction, division de Sintra Inc.	471 236.74 \$

Les soumissions sont conformes.

Le contrat est octroyé au plus bas soumissionnaire, soit Construction et Pavage Boisvert Inc. au montant de 419 762.00 \$ taxes incluses.

Adoptée

RÉS. 2012-08-218 GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accuse réception d'une seule soumission concernant l'installation des glissières de sécurité :

- Renoflex

a) Matériel usagé :	72,551.23 \$
b) Matériel neuf :	143,966.29 \$

Le conseil municipal octroie le contrat à Renoflex pour un montant de 72,551.23 \$ incluant les taxes auquel sera soustrait le montant du pont de la rue Saint-Louis dont le matériel a été installé par le Ministère des Transports.

Le montant total est donc de 66,243.55 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-08-219 RENCONTRE UTA

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 100.00 \$ au professeur d'histoire monsieur Pierre Auger pour les frais encourus lors de la rencontre causerie du 11 septembre prochain à 19H00 qui aura lieu au Centre Communautaire. Le montant de 100.00 \$ sera pris au budget du Comité de la Famille.

Adoptée

RÉS. 2012-08-220 COMPENSATION DOSSIER MAISONS FLEURIES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal alloue un montant de 25.00 \$ à monsieur Yvan et madame Marcelle Chartier en compensation pour le dossier Maisons Fleuries.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant félicite monsieur Michel Brodeur et madame Louise Lafrenière Grenier pour l'organisation du tourisme. Les touristes ont de quoi se divertir pendant une journée complète à Saint-Élie-de-Caxton.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne que le conseil municipal devrait se pencher sur une réglementation concernant les nombreuses ventes de garage au cœur du village.

ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel mentionne que le nouveau camion incendie sera livré le 27 août prochain. Les gens de Saint-Élie-de-Caxton peuvent être fiers de leur municipalité et de leur service incendie.

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que le tourisme se porte très bien. Le coordonnateur est très content de son équipe au B.A.T.
- Monsieur Brodeur félicite et remercie Marlyne Muise pour l'aménagement du parc des jeunes. Les arbres morts seront remplacés à l'automne.

ANDRÉ GARANT

- Monsieur le maire mentionne que le dossier d'annexion d'une partie de Saint-Boniface au Domaine Ouellet est réglé depuis le 18 août avec la parution dans la Gazette Officielle du Québec. L'avis public de la municipalité sera affiché dès demain. La population de Saint-Élie-de-Caxton est désormais de 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq personnes assistent à la réunion du conseil. Aucune intervention.

RÉS. 2012-08-221 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H15.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec-très. Dir. générale

André Garant, maire